

LE 24/11/2025

LA RÉCUPÉRATION DES COLIS EN PÉRIODE DE FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Chers résidents,

A compter du 27 novembre 2025 et jusqu'à la fin de l'année (période de fêtes de fin d'année), nous vous rappelons l'obligation de **venir chercher vos colis** réceptionnés à la loge **dans la journée**, et ce pour des raisons évidentes de logistique.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

LE SYNDIC